



La tranquillité d'esprit qu'apporte la Garantie Prolongée Partenaire ne s'arrête pas aux réparations.

Vous bénéficiez également de tous les services suivants, peu importe le type de protection que vous choisissez.

Depuis plus de cent ans, nous sommes présents pour nos clients lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Pour vous assurer une tranquillité d'esprit, chaque contrat de garantie prolongée est appuyé par soit iAP Marketing, SAL Marketing Inc., ou Industrielle Alliance Pacifique Compagnie d'Assurances Générales, tous membres d'iA Groupe Financier.

La force d'iA Groupe Financier est clairement démontrée par la cote d'excellence financière établie par A.M. Best et par Standard & Poor.



Ce dépliant a été conçu pour tracer les grandes lignes des avantages offerts; il ne constitue pas un contrat irrévocable. Veuillez consulter votre contrat/police pour obtenir les détails spécifiques. # Permis Office de la protection du consommateur : 500066

Véhicules Récréatifs

pour unités neuves et d'occasion

Choisissez la protection qui vous convient...

Un Partenaire de route sur qui vous pouvez compter.



Service d'assistance routière 24/7

- Remorquage jusqu'à votre Détaillant sur une distance pouvant aller jusqu'à 100 km, remplacement d'un pneu par votre pneu de secours, assistance mécanique mineure, démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint, livraison de liquides mécaniques et service de serrurier.

Frais de location

- 50 \$ par jour (jusqu'à 250 \$) pour les frais de location en cas de défaillance mécanique admissible.

Interruption de voyage

- 100 \$ par jour (jusqu'à 300 \$) pour les frais d'hébergement et de subsistance dans l'éventualité d'une panne admissible en vertu de la Garantie. Cette panne doit se produire à plus de 150 km de votre lieu de résidence et nécessiter une immobilisation de votre véhicule de plus d'une journée.

Réduction de franchise

- Retournez chez votre Détaillant pour faire effectuer une réparation admissible afin d'obtenir une réduction de 50 \$ de la franchise.

Perte de nourriture

- Jusqu'à 75\$ pour les coûts de remplacement de nourriture ou boissons en cas d'une défaillance mécanique admissible du réfrigérateur ou du congélateur.

Transfert

- Si vous choisissez de vendre votre véhicule à un particulier, la balance de garantie est transférable, ce qui peut augmenter la valeur de revente de votre véhicule.

Administration
pour contrats/polices vendu(e)s au Québec
Tél. 1-877-671-9009 Téléc. 450-465-1663

Administration
pour contrats/polices vendu(e)s en dehors du Québec
Tél. 1-888-444-9989 Téléc. 1-888-444-0697

Réclamations
Tél. 1-888-444-0060 Téléc. 1-888-444-0081

Assistance routière :
1-866-270-3306

Siège social:
2165, Broadway ouest, Vancouver, C.-B. V6B 5H6

www.iavag.ca



Service de Base	Service Extra	Service Habitable	Service Habitable et Extra	Service Élite Habitable	Service Élite	
B	E	H	H+E	S ^{ER}	S ^{ELITE}	
•	•				•	1. Moteur
•	•				•	2. Transmission/boîte de vitesse
•	•				•	3. Boîte de transfert
•	•				•	4. Différentiel
	•				•	5. Direction
	•				•	6. Freins
	•				•	7. Système électrique
	•				•	8. Climatiseur
	•				•	9. Système d'alimentation
	•				•	10. Suspension avant et arrière
	•				•	11. Système de refroidissement
		•	•	•	•	12. Chauffe-eau
		•	•	•	•	13. Système d'évacuation
		•	•	•	•	14. Système d'eau courante
		•	•	•	•	15. Climatiseur central/ Unité de toit
		•	•	•	•	16. Cuisinière/four
		•	•	•	•	17. Système d'alimentation de gaz propane
		•	•	•	•	18. Système de chauffage
		•	•	•	•	19. Réfrigérateur
		•	•	•	•	20. Génératrice auxiliaire
		•	•	•	•	21. Marchepied électrique
				•	•	22. Appareils de luxe/Accessoires
				•	•	23. Système de mise à niveau
				•	•	24. Systèmes à glissières
				•	•	25. Audio-Vidéo
					•	26. Haute-Technologie
					•	27. Rabais Sans Réclamation (RSR)*

OPTIONS

OPTIONS

Pourquoi faire l'acquisition d'un contrat de garantie prolongée?

B SERVICE DE BASE (clauses 1 à 4)

1. MOTEUR : bloc-moteur, culasse(s) et toutes les pièces lubrifiées internes contenues dans le moteur notamment: pistons, segments de pistons, bielles, coussinets de bielle, vilebrequin, paliers de vilebrequin, arbre à cames, paliers d'arbre à cames, galets suiveurs, chaîne ou courroie de distribution, couvercle de la chaîne de distribution, pignons de distribution, guides et tendeurs de distribution, culbuteurs, bras de culbuteurs, coussinets de culbuteur, soupapes de culasse, guides de soupapes, poussoirs de soupape, ressorts de soupapes, coupelles d'appui, sièges de soupapes, joints de soupape, couvercles des soupapes, tiges de poussoir, pompe à l'huile, boîtier de pompe à huile, amortisseurs de vibration, carter d'huile (sauf le filetage du bouchon de vidange), tubulure d'admission, collecteur d'échappement, supports de moteur, couronne de lancement / volant d'inertie (sauf la denture), jauge à l'huile, tube de la jauge à l'huile, joints d'étanchéité. **Moteur Diesel** - si la surcharge a été payée : Toutes les composantes décrites ci-haut plus: pompe d'injection, pompe à vide, chauffe carburant et Turbocompresseur.

2. TRANSMISSION / BOÎTE DE VITESSE : (automatique ou manuelle) boîtier de transmission (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, convertisseur de couple, modulateur à dépression, module de contrôle électronique, refroidisseur d'huile (installé à l'usine par le fabricant seulement), supports de transmission, carter d'huile, tuyau de remplissage, jauge de niveau d'huile, joints d'étanchéité.

3. BOITE DE TRANSFERT : boîtier (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, encodeur sur moteur, actionneur de traction à quatre roues motrices, joints d'étanchéité.

4. DIFFÉRENTIEL : boîtier de différentiel avant et arrière (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, moyeux autobloquants, arbres de transmission et fourches, joints universels, joints homocinétiques, joints de cardan, roulements d'essieux, couvercles de différentiel, supports et attaches, joints d'étanchéité.

E SERVICE EXTRA (Service de Base + clauses 5 à 11)

5. DIRECTION : boîtier de direction et toutes pièces lubrifiées internes, relais et capteurs, pignon et crémaillère et toutes pièces lubrifiées internes, pompe de servo-direction, durites de servodirection, fusées d'essieu / axe de fusée, levier intermédiaire de direction, biellettes de direction, bras de direction, embouts de biellettes de direction, barre de direction, arbre de colonne de direction supérieure / inférieure et coupleurs, incluant mécanisme du volant inclinable, refroidisseur d'huile, cylindre de direction assistée, soupapes de contrôle et cylindre, joints d'étanchéité.

La garantie offerte sur les pièces suivantes vous assure la tranquillité d'esprit et une protection avantageuse pour votre véhicule.

6. FREINS : maître-cylindre, cylindre de freinage assisté et pompe, servofrein à dépression, servofrein hydraulique, étriers, cylindres de roue, compensateur de freinage, canalisations de freins hydrauliques et raccords, unité de contrôle hydraulique, ressorts de rappel et d'autoréglage, plateau de freins, pincés et actionneurs, câble de frein de stationnement et raccord, joints d'étanchéité. **Les pièces suivantes du système de freins A.B.S. sont aussi admissibles :** unité de contrôle électroniques, capteurs électroniques des roues, pompe hydraulique / électrique, soupape de modulateur de pression / accumulateur de pression, joints d'étanchéité.

Freins à Air : Si la surcharge a été payée: compresseur, diaphragme, soupape de frein, étrier à disque, valve de compensation et d'autoréglage.

7. SYSTÈME ÉLECTRIQUE : alternateur, régulateur de tension, démarreur, distributeur, solénoïde du démarreur, entraînement de démarreur, faisceau de câble électronique du compartiment moteur, module de contrôle du moteur, module d'allumage électronique, capteur de position du vilebrequin, détecteur de cliquetis, interrupteur d'allumage, cylindre de l'interrupteur d'allumage, moteur d'essuie-glace avant et arrière, pompe et commutateurs de lave-glace, commutateur des feux d'arrêt, commutateur des phares avant, commutateur des clignotants, commutateurs des systèmes de climatisation et de chauffage, commutateurs électriques à commande manuelle, klaxon, alarme de recul, programmeur de régulation automatique de la climatisation, ensemble des instruments électriques, odomètre de voyage, distributeur, bobines d'allumage, système de verrouillage électrique des portes (excluant les émetteurs et récepteurs pour le verrouillage à distance), module du régulateur de vitesse, transducteur du régulateur de vitesse, servomécanisme et amplificateur du régulateur de vitesse, module de commande de groupe motopropulseur, moteurs des phares avant, moteur des vitres électriques, moteur des sièges électriques, moteur des miroirs électriques, moteur de l'antenne électrique (sauf l'antenne pylône), ensemble des instruments numériques, cartes de circuits imprimés du tableau de bord, composantes informatiques du module de commande, résistance du moteur souffleur, dégivreur arrière (sauf le remplacement de la vitre), moteur du toit ouvrant, commutateurs des vitres électriques, commutateur du dégivreur arrière, commutateurs et actionneurs de verrouillage des portes électriques, capteur et module de contrôle du système d'injection, circuits imprimés, relais, montre du tableau de bord, interrupteur de contrôle des batteries.

8. CLIMATISEUR : condenseur, compresseur, embrayage de compresseur et poulie, conduites, durites et raccords, évaporateur, galet tendeur et paliers, interrupteur basse / haute pression, soupape d'expansion, interrupteur cyclique de pression, joints d'étanchéité. Les pièces suivantes sont admissibles lorsqu'elles sont nécessaires à la réparation ou au remplacement d'une pièce admissible décrite ci-dessus : accumulateur / réservoir déshydrateur; canal de sortie, huile et réfrigérant.

9. SYSTÈME D'ALIMENTATION : pompe à essence, pompe d'injection, injecteurs, pompe à vide, réservoirs d'essence, élément de réservoir, conduites en métal d'alimentation, sélecteur du réservoir d'essence, régulateur du débit d'essence, buses ou injecteurs de carburant diesel, joints d'étanchéité.

10. SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE: bras oscillant transversal inférieur et supérieur, coussinets ou paliers et arbres de bras oscillant, joints à rotule supérieurs et inférieurs, bras longitudinal et coussinets, supports ou paliers et barre de torsion, barres stabilisatrice, maillons et coussinets, fusée et support de fusée, paliers / roulements de roue, ressorts et lames de suspension. **Suspension assistée :** compresseur, module de commande, actionneur, solénoïde de capteur de hauteur, commutateur de sélection de modes, canalisations et ballons de suspension, composantes de la suspension caoutchoutée, joints d'étanchéité.

11. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT: moteur de ventilateur du moteur, pompe à eau, embrayage de ventilateur du moteur, tendeur de la courroie serpentine, radiateur, radiateur de chauffage, thermostat; moteur de ventilateur du chauffage, soupape d'eau chaude, chauffe moteur électrique, joints d'étanchéité.



SERVICE HABITACLE / SERVICE HABITACLE ET EXTRA

Service Habitable (clauses 12 à 21)

Service Habitable et Extra (clauses 1 à 21)

12. CHAUFFE EAU : brûleur, réservoir, thermostat, thermocouple, soupape des gaz, éléments chauffant, contrôle de l'ignition électronique, faisceau de câble électronique, commutateurs, raccords et connexions, circuits imprimés, clapet de dérivation, clapet de surpression, joints d'étanchéité.

13. SYSTÈME D'ÉVACUATION : douche, toilette, évier, réservoirs, clapet de retenue, raccords et connexions, interrupteur à vide, assemblage du flotteur, clapet à bille, clapet glissière, clapet d'admission d'eau, joints d'étanchéité.

14. SYSTÈME D'EAU COURANTE : pompe à eau, compresseur, réservoir à eau, canalisations, trappes, raccords et connexions, robinets, joints d'étanchéité.

15. CLIMATISEUR CENTRAL/ UNITÉ DE TOIT : climatiseur central ou installé sur le toit, compresseur, évaporateur, capacimètre, relais, thermostat, bandes de chaleur, pompe à chaleur, condenseur, soupape d'expansion, accumulateur / récepteur, moteur de ventilateur, commutateurs, module de contrôle électronique, clapet inversé, circuits imprimés, commutateur de cycle de pression, ventilateur, conduits et panneau de contrôle, interrupteur basse / haute pression, joints d'étanchéité.

16. CUISINIÈRE/ FOUR : brûleur, thermostat, thermocouple, soupape de brûleur, four à micro-ondes, hotte aspirante, circuits imprimés, raccords et connexions, assemblage d'allumage, joints d'étanchéité.

17. SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ PROPANE : régulateurs, soupapes, jauges, supports, filage, raccords de canalisation à gaz et système de coupeur, clapet de bouteille à gaz, joints d'étanchéité.

18. SYSTÈME DE CHAUFFAGE : fournaise, allumeur, brûleur, thermocouple, soupapes de gaz, thermostat, moteur du ventilateur, circuits imprimés, pompe de chaleur, bandes de chaleur, clapet inversé, panneau de contrôle, raccords et connexions, échangeur de chaleur, roue de ventilateur, relais temporisé, commutateurs, joints d'étanchéité.

19. RÉFRIGÉRATEUR : thermostat, thermocouple, compresseur, évaporateur, brûleur, unité de refroidissement, condenseur, ventilateur, allumeur, circuits imprimés, raccords et connexions, panneau de contrôle, éléments, commutateurs, joints d'étanchéité.

20. GÉNÉRATRICE AUXILIAIRE : toutes les pièces internes lubrifiées du moteur de la génératrice, démarreur, commutateurs, génératrice, convertisseur de puissance, inverseur de courant, régulateur de tension, jauges, panneau de commande et de contrôle intérieur, circuits imprimés. Culasse et/ou Bloc Moteur si endommagé(s) par le bris d'une pièce interne lubrifiée, compteur d'heure, système électrique 12/110/220V du fabricant, câblage, prise de courant, panneaux solaire, commutateur de transfert.

21. MARCHEPIED ÉLECTRIQUE : Système. (installé par le fabricant ou par un détaillant approuvé par le fabricant)



SERVICE ÉLITE HABITACLE / SERVICE ÉLITE

Service Élite Habitable (clauses 12 à 25)

Service Élite (clauses 1 à 25)

En plus des composants listés ci-dessus, nous paierons les coûts de réparation raisonnables pour une défaillance mécanique ou de remplacement de toute autre pièce qui fait défaut à l'exception de celles énumérées dans la section Exclusions du contrat/de la police.

Les services suivants sont optionnels pour les plans Basic / Extra / Habitable / Habitable et Extra. (Une surcharge s'applique).

22. APPAREILS DE LUXE / ACCESSOIRES : distributeur de glace, congélateur, lave-vaisselle, laveuse / sècheuse (sauf courroies et boyaux), compacteur de déchets, aspirateur central, barbecue extérieur, projecteurs, détecteur de fumée / de monoxyde de carbone, détecteurs d'alarme, détecteur de fuite de propane, broyeur d'ordures, système électronique de déverrouillage à distance, thermomètre, boussole, verrouillage centralisé, système de sièges à réglage électrique, mécanisme de l'auvent (sauf revêtement), charnières des portes et du capot, verrous et ressorts de capot, poignées et serrures des portes, rails de sièges, luminaires intérieurs / extérieurs (sauf les ampoules mais ne se limitant pas aux lampes LED), prises de courant, thermostat, purificateur d'eau, foyer.

23. SYSTÈME DE MISE À NIVEAU : (installé par le fabricant ou par un détaillant approuvé par le fabricant) mécanique, électrique, hydraulique.

24. SYSTÈMES À GLISSIÈRES : (limite de trois (3) réclamations pour la durée du contrat/de la police) : mécanique, électrique, hydraulique. (Tous les systèmes d'extension de pièces ou de toit à glissières).

25. AUDIO-VIDÉO : (si installé par le fabricant ou par un détaillant approuvé par le fabricant) téléviseur jusqu'à 42" (limite de deux (2) réclamations de téléviseur pour la durée du contrat/de la police), moteur d'antenne et système de divertissement intérieur installé par le fabricant (incluant lecteurs CD/DVD, systèmes audio - haut-parleurs exclus).

Les services suivants sont optionnels. Une surcharge s'applique.

26. Haute-Technologie : (si installé par le fabricant ou par un détaillant approuvé par le fabricant) système de positionnement global (GPS), téléviseurs allant de 42" à 60" (limite de deux (2) réclamations de téléviseur pour la durée du contrat/de la police), satellite, système de commande et contrôle « In-Command » installé par le fabricant et système de divertissement extérieur installé par le fabricant (incluant lecteurs CD/DVD, systèmes audio - haut-parleurs exclus), moteur et pompe de lit à air (si pris en charge séparément du matelas), système de moniteur de vision arrière.

27. Rabais Sans Réclamation

